

Raid Encantats 25/2 au 2/3 2023

Nous vous proposons un séjour de six jours dans le Massif des Encantats, montagnes enchantées de Catalogne. Nous dormirons deux nuits au refuge de Colomers puis 3 nuits au refuge d'Amitges.

Les refuges sont gardés et proposent demi-pension, pique-niques et douches.

Nous ferons environ mille mètres par jour et espérons beau temps et belle neige....

Programme tentatif

les dénivelés dépendent des options prises

25/02/23	8h00 départ de Pau (Meubles Laclau), Arrivée vers 10H15 au barrage d'Aiguamog au dessus de Salardu, Montée au refuge de Colomers (2209 m)	800 m 10 km
26/02/23	Montée au Montardo (2833 m) par col de Caldes. Descente par le même col jusqu'à environ 2400 m et montée au Tuc de Lluca (2778 m). Descente au refuge de Colomers.	1300/1000 m 16/14 km
27/02/23	Montée au tuc Blanc (2878 m), descente vers 2400 m, montée au Tuc e Ratera (2859 m) par le port de Ratéra, descente sur le refuge d'Amitges (2365 m)	1300/1000 m 13/12 km
28/02/23	Selon conditions Pics de Basiero (2896) par le Port de Sant Maurici ou Tour de la Cresta de Basiero. Retour au refuge d'Amitges.	900 m 9 km
01/03/23	Pic de Subenuix ou tour de la coma d'Aiguabelle et le pic de Portarro	1200/1000 m 15/11 km
02/03/23	Retour par le Pic d'Amitges ou contournement par le Sud	800 m 17 km

Le niveau est de 3/3, il faut donc être en forme pour tenir les six jours, être à l'aise en toute neige et en crampons.

Budget environ 430 euros sans les boissons

- La demi-pension dans les refuges est de l'ordre des 60 euros auquel vous pourrez ajouter les pique-niques à 14 euros environ et la douche (3 euros) soit un budget sans boissons d'environ 385 euros (prévoir environ 350/400 euros en **liquide (cartes non acceptées)**) sachant que 100 euros auront été payés en arrhes, . Nous réserverons les refuges.
- Il vous sera demandé 100 euros d'arrhes, qui seront conservés en cas d'annulation sans remplaçant.
- Transport : Si quatre par voiture, 27 euro par personne.

Planning inscription

Pré inscription sur l'agenda avant le 16 décembre. Validation le 21 décembre. Envoi des arrhes avant le 1er janvier en précisant si vous voulez des pique-niques.

Matériel

Sans s'alourdir inconsidérément, vérifiez bien votre petite pharmacie personnelle et prévoir un minimum pour l'hygiène au refuge. Le détail sera précisé ultérieurement.

Si vous avez des questions n'hésitez pas à contacter Patrick Sicé ou Xavier Damez

